

restés dans la tradition comme un modèle que la jeune génération ne saurait trop chercher à imiter.

“ Les membres du Barreau ne croient pas devoir faire mention des autres positions élevées que vous avez occupées, entre autres celles d'Orateur du Conseil Législatif du Canada et de maire de la cité de Québec, si ce n'était pour les faire considérer comme les résultats d'une conduite professionnelle honorable atteignant aujourd'hui son apogée par la nomination de V. E. à la charge de lieutenant gouverneur de cette province.

“ Le Barreau est bien convaincu que ses intérêts et ceux de la Puissance seront en sécurité sous votre administration ; il souhaite que vous soyez aussi heureux dans cette nouvelle carrière que vous l'avez été dans celles que vous avez parcourues jusqu'ici.

“ Le Barreau est heureux d'offrir à madame Caron ses félicitations au sujet de l'honneur qui vous est conféré et l'assurance de l'appréciation